

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 14 (1930)  
**Heft:** 1

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

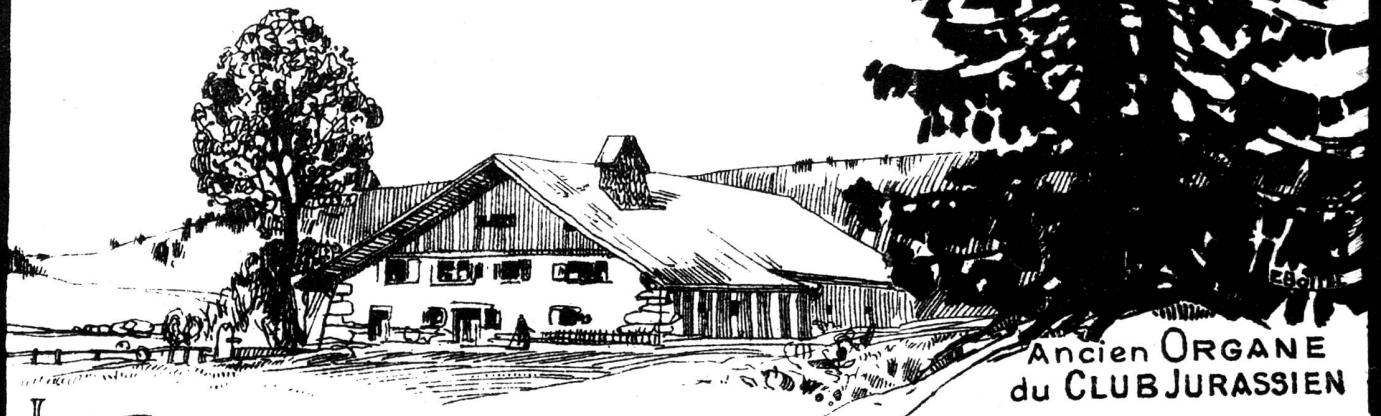
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 25.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL DE VULGARISATION  
DES SCIENCES NATURELLES  
FONDÉ EN 1866

Ancien ORGANE  
du CLUB JURASSIEN

paraisant tous les deux ou trois mois  
II<sup>e</sup> SÉRIE : 14<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 1  
Colombier, le 1<sup>er</sup> Janvier 1930

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. A. Mathey-Dupraz, professeur à Colombier. — Abonnement : Suisse, Fr. 3.50;  
Etranger, Fr. 4.50. — Pris dans les Bureaux de Poste : Suisse, Fr. 3.70. — Etranger: Fr. 5.— année entière, envoi comme imprimé recommandé.

GARDER INTACIE NOTRE BELLE NATURE  
C'EST PROTÉGER  
LA SUISSE ET SA LIBERTÉ

## LE BOIS DES LATTES

L. S. P. N.

Notre publication (1919, N° 4, p. 25, 28) contient un article d'Auguste Dubois sur cet intéressant coin de terre neuchâteloise. L'auteur termine en disant: "Grâce donc à l'amabilité de l'hoirie Borel, légataire de Desor, grâce aussi à la bonne volonté du Département de l'Industrie et de l'Agriculture, ce vénérable coin de terre restera intact et demeurera inviolable, constituant ainsi un Parc National en miniature, tel que l'est déjà, en quelque sorte, la propriété du Club Jurassien au Creux-du-Van."

Le 14 Mai 1920, Mr le D<sup>r</sup> Spinner, dans la Séance de la S.N. S.N. entretint ses auditeurs de ce territoire absolument caractéristique; sa flore est des plus intéressante, sa richesse remarquable, et au moment où les marais les plus réputés par leur flore disparaissent les uns après les autres, il importait de conserver intacte cette partie de notre canton." Il semblait alors que ce Bois des Lattes pouvait être considéré comme une relique,

botanique, une réserve naturelle inviolable.

Pour consacrer le fait, la Soc. Neuch. des Sciences Naturelles tint sa réunion annuelle d'été, à Combe Varin, le 27 Juin 1920. Les participants à cette réunion visiteront la nouvelle Réserve.

En automne 1929, la situation est modifiée, la propriété de Combe Varin a été vendue, et l'on parle de la disparition du Bois des Lattes. M<sup>r</sup> le Dr Spinner, président de la "Commission Cantonale pour la défense des monuments naturels et préhistoriques" pousse un cri d'alarme à la séance de la S.N.S.N. du 9 Novembre 1929; il communique que les nouveaux propriétaires se proposent d'exploiter le Bois des Lattes. Ils consentiraient à le vendre, supposant que la S.N.S.N. ferait le sacrifice financier nécessaire; malheureusement l'état de la Caisse de la Société ne le permet absolument point.

M<sup>r</sup> le Dr Spinner espère cependant créer un mouvement dans le monde Scientifique et le public en général en faveur du maintien du Bois des Lattes dans son état actuel. Car c'est la seule partie de nos hautes-tourbières qui subsiste encore absolument intacte. Une requête a été adressée à la "Ligue Suisse pour la protection de la Nature (Naturschutz)", le Bois des Lattes étant à la fois un Musée et un Laboratoire qu'il serait impardonnable à notre génération de laisser détruire... —

La Rédaction.

**LE BEC-CROISÉ ORDINAIRE.** (Loxia c. curvirostra ♂). — On signale, dès la mi-juin, une invasion de ces oiseaux erratiques dans la Suisse alémane (environs de Sempach, de Langenthal, de Berne, etc.) et dans le Jura neuchâtelois.<sup>1</sup> Peu farouches, ils se laissent approcher d'assez près, ce qui permet d'observer leurs allures. Ils ouvrent les galles des feuilles des hêtres, celles des pétioles des feuilles de peupliers renfermant des Pemphigus, espèce de puceron, dont ils se nourrissent. Aux Ponts-de-Martel, ils exploraient les épicéas et visitaient assidûment les arbres des vergers de la localité. Ces oiseaux détruisant des parasites de nos végétaux sont donc utiles.

J.M.

**ÂGE DES OISEAUX.** Le baguage des oiseaux fournit aux Ornithologues des indications sur les migrations en général (séjour hivernal, lieu de nidification et erratisme) et l'âge des individus annelés. Une mésange bleue ♀ (Parus c. caeruleus L.) baguée le 31. X. 23 est reprise au même endroit aux dates suivantes: 1923, 1.XI, 4.XII - 1924, 12.XI - 1926, 4.XII-1929, 1.XI. Supposant cette mésange bleue née en Mai 1923, elle était donc âgée de 6 ans 5 mois.

A.M.-D.

## LA VIPÈRE PÉLIADE, DES PONTS-DE-MARTEL

PAR A. JSCHER

La détermination scientifique de nos serpents repose en partie sur l'arrangement des plaques de la tête et sur la disposition des écailles sous-oculaires. Mais la pélade (Pielias Berus L.) est un reptile si caractéristique que pareille détermination nous semble ici tout à fait superflue.

Quels sont ses caractères extérieurs? Comme la vipère aspic, elle a la tête triangulaire, le corps trapu et la queue courte, très courte même. La présence d'une grande raie en zigzag sur le dos, raie foncée, presque noire quelquefois, est un caractère constant et frappant (fig. 1). Mais la vipère pélade diffère de la vipère aspic par la présence sur

<sup>1</sup> Voir "Rameau de Sapin", 1866, Décembre - 1915, p. 17, 25, 41. - 1916, p. 31.

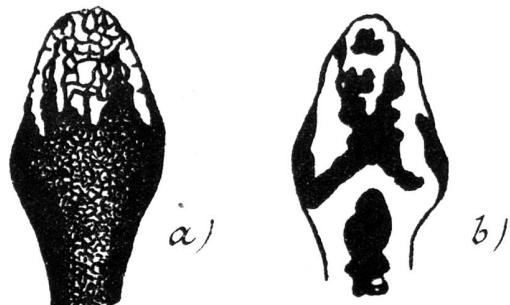
la tête de trois grosses plaques qui, à première vue, la rapprocheraient des couleuvres,  
(fig. 2)

fig. 1.



Détail du zigzag.

fig. 2.



Tête de péliaude côté dorsal,  
a) plaques de la tête,  
b) dessins foncés sur la tête.

Et maintenant, parlons de sa présence dans le marais des Ponts. Dans une intéressante notice consacrée à la vipére péliaude (voir "Le Club Jurassien 1866-1891-1928.") M<sup>r</sup> le professeur Monard note le peu de documents permettant d'établir avec certitude sa présence dans le canton : d'après cet article, la seule péliaude vraiment authentique et de station connue du canton a été capturée en 1905 ou 1906 dans les environs des Ponts-de-Martel et est actuellement au Musée de La Chaux-de-Fonds. (page 112 op. cit.). Comme le dit avec raison l'auteur : « ... or, la station où elle existe en permanence, assez abondante encore et bien connue des habitants du lieu n'est pas citée dans notre faune réptilienne : c'est le marais des Ponts.

(Cependant M<sup>r</sup> Aubert, instituteur, à la Sagne, nous écrivait dernièrement : "Notre Musée possède cinq vipères péliades, deux de ces exemplaires seulement portent une étiquette mentionnant leur capture dans le Marais des Ponts, en Août 1885.)

Il est vrai que dans un numéro antérieur du Romeau de Sapin (1<sup>er</sup> Avril 1904) M<sup>r</sup> Matthey-Dupraz avait noté la présence de la péliaude aux environs des Verrières. (1)

Neuchâtel (Suisse) le 9 Février 1904

(1) M<sup>r</sup> Matthey-Dupraz, inst, Verrières.

Cher Monsieur,

Monsieur le Dr Fuhrmann m'a remis ces 2 vipères, que j'ai reçues avec le plus grand plaisir. La petite est une *Pelias berus* tout à fait typique; l'autre est une intéressante variété de la même espèce.

Je vous suis extrêmement reconnaissant de votre envoi et vous prie, cher Monsieur, de recevoir l'expression de mes sentiments distingués et très dévoués

*Paul Godet Jr.*

N.B. M<sup>r</sup> le prof. Paul Godet était à cette époque conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Neuchâtel.  
La Réd.

et que dans un autre numéro du même périodique ( 1<sup>er</sup> Mai 1922 ) M<sup>r</sup> Keller se basant sur les 6 péliades des Musées d'Olten et des Ponts-de-Martel, dont deux seules portent les indications d'origine sûres avait déjà cité le marais des Ponts comme station de Péliaes Berus.

Quoi qu'il en soit, pour un reptile autrefois si abondant et encore assez commun dans la vallée des Ponts, les renseignements n'abondent pas. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes mis, ce printemps, à l'affût de péliades et de renseignements.

Grâce à l'obligeance de M<sup>r</sup> John Robert qui nous a autorisé à consulter les archives des Ponts, il nous est possible de mettre sous les yeux des lecteurs du Rameau de Sapin quelques chiffres concernant les vipères capturées dans la région depuis 1906. La prime payée par la commune étant très minime, un nombre probablement assez grand de captures échappe au contrôle. La presque totalité des captures se compose de péliades, la commune bien entendu ne donnant pas de primes, ni pour les orvets, ni pour les couleuvres. Seules quelques vipères aspics, ( voir Ch. Meylan, Rameau de Sapin 1<sup>er</sup> Sept. 22 ) d'après cet auteur très rares au-dessus de 1000 m. d'altitude, peuvent figurer dans ces chiffres.

Reptiles venimeux capturés de 1906 à 1928 sur le territoire communal des Ponts 530.

Moyenne annuelle de captures 1906 - 1909 57 vipères.

1910 - 1913	43	1922 - 1925	6
1914 - 1917	13	1926 - 1929	5
1918 - 1921	10		

Ce tableau montre bien la disparition graduelle des vipères dans le marais des Ponts.

En parcourant les livrets de la commune, on peut faire quelques constatations intéressantes : les années où le plus grand nombre de reptiles ont été capturés sont 1909 - 1910 ( 76 et 60 ) et les années où les captures sont les plus rares sont 1921 - 1922 - 1926 - 1927. En général les premières captures ont lieu en mai. En 1912 et en 1918, des vipères sortent de léthargie déjà à fin Mars. Vers la fin de Septembre ces animaux s'endorment : exceptionnellement ( 1909 - 1920 ) on en trouve encore à fin Octobre ou au début de Novembre.

\* \*

Il était intéressant de chercher, au cours d'une saison, à observer les vipères prises dans la région des Ponts afin de constater si on n'avait affaire qu'à des péliades.

Voici les résultats de notre enquête ( jusqu'au 31 Juillet 1929. )

10 Mai. Le jeune R. Monard des Petits-Ponts nous apporte une belle péliade, capturée dans le marais, au nord des Petits-Ponts.

21 Mai. Nous capturons vivante, à la lisière sud du bois des Lattes ( Marais des Ponts ), une jeune péliade, tout à fait caractéristique, qui avait élu domicile dans un trou, entre les racines d'un *Pinus Montana*.

24 Juin. En compagnie d'amis nous observons à la lisière est du bois des Lattes un serpent absolument noir. Probablement *vipera prestler-lin*, qui ne serait qu'une simple variété de la péliade.

20 Juillet. M<sup>r</sup> Landry, chef de police aux Ponts, à qui vont nos remerciements sincères, met à notre disposition les vipères capturées de Mai à Juillet 1929. ( 4 ), toutes sont des péliades.

Conclusions. —

\* \*

1) Les renseignements de Schinz et de Fatio sont à compléter en ce sens qu'au moment où

ces auteurs écrivaient la pélade était fréquente dans le marais des Ponts.

2) La pélade est un animal à rechercher dans notre canton. Sa présence est notée dans les régions Brévine - Verrières et Marais des Ponts - Montagne de Travers.

3) Le nombre considérable de pélades capturées dans la région des Ponts-de-Martel depuis 23 ans, enlève tout doute sur l'indigénat de cette espèce dans notre région. Relique post-glaçaire, elle habite chez nous deux régions où la flore elle-même compte de nombreuses espèces reliques

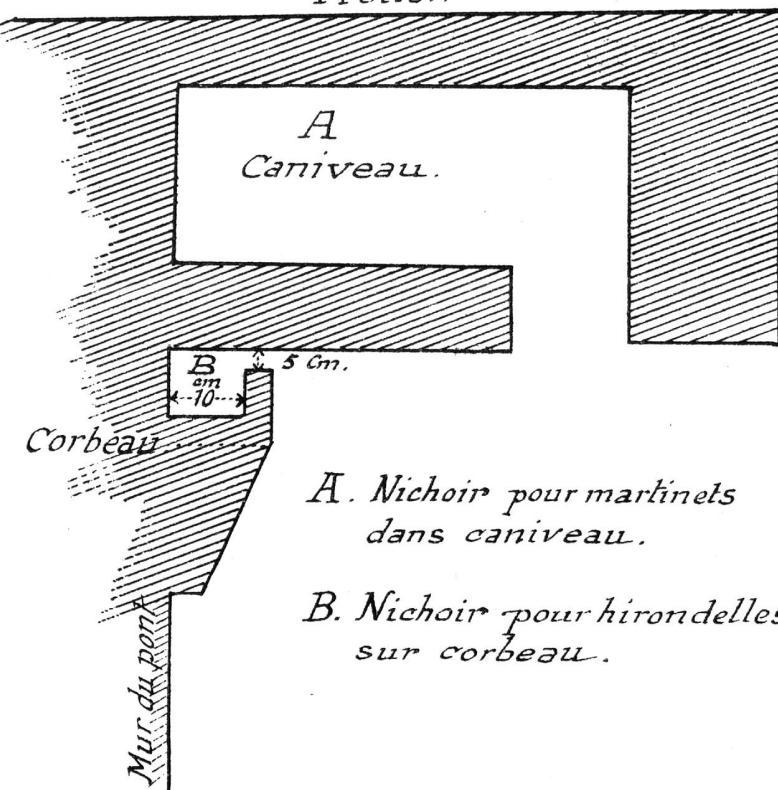
les Petits-Ponts

A. Ischer

M. A. Ischer, instituteur, aux Petits-Ponts, met à la disposition des Musées régionaux les vives pélades qu'il possède.

**LES MARTINETS ALPINS DE BERNE ET DE LANGENTHAL** Le "Rameau de Sapin" de Septembre 1929 signalait la pose de nichoirs artificiels pour martinets sous les trottoirs du nouveau pont de la Lorraine à Berne.

Trottoir



Le dessin ci-contre est une coupe verticale d'un nichoir jumelle (voir, "Ornithologue" 1929, fasc. II, p. 197).

Depuis une dizaine d'années, Langenthal (c. Berne) possède une petite colonie de martinets à ventre blanc; pour en favoriser le développement les autorités de la Ville ont décidé de faire établir des abris-nichoirs sous l'auvent du toit du nouveau Collège primaire en construction.

O. B.

Nous devons constater que nos compatriotes de la Suisse allemande sont en ce qui concerne la protection des oiseaux au point de vue pratique et effectif pose de nichoirs dans les vergers, les avenues, les jardins et les promenades publics, multiplication des réserves ornithologiques, nourrissage hivernal beaucoup plus entreprenant que nous suissons Romands ! la Réd.

**LE SPHINX TÊTE DE MORT.** Ce gros lépidoptère, reconnaissable au dessin burlesque ornant la face supérieure de son thorax, est plutôt rare dans nos régions, mais apparaît de temps à autre en nombre inusité, comme le casse-noix, le merle à collier, le pinson des Ardennes, le jaseur de Bohême, le harneton, la pierre du chou, la vanesse Belle-Dame et, parmi les champignons, l'hygrophore de Mars et les cratérelles. Cefut le cas pour le sphinx *Atropos* dès la fin de Septembre 1929 (en 1866, 1885, 1909 et 1929) jusqu'à la fin d'Octobre.

Nous lisons dans nos notes : "1911, 12 Octobre, trouvé une chenille de sphinx *atropos*

cette larve a atteint sa grosseur ; 1925, 2 Octobre, éclosion d'un papillon. Comment comprendre cette apparente anomalie ? - En Juin, de chrysalides hivernées sortent des insectes parfaits, ils s'accouplent et pondent. Les larves se développent durant une période de temps très inégale, la durée de la nymphose est aussi variable. Les éclosions de papillons en Septembre et en Octobre sont perdues pour la propagation de l'espèce - à moins que des individus hivernent, ce qui n'a pas encore été observé. Seules les chenilles à développement tardif se transforment en chrysalides qui hivernent et donnent en Juin suivant un insecte parfait. Ainsi la larve trouvée à sa grosseur le 12 Octobre 1911 (voir plus haut).

A.M.D.

Note de la Rédaction. La péliaude se rencontre dans le Jura vaudois et neuchâtelois, dans les Alpes, au-dessus de 800 m., en Engadine. Caractère fixe : ses écailles sont plus petites que celles de la vipère aspic.

P. S. Cette note prend place à la page 5 après l'article A. Ischer.

## VÉGÉTATION, FLORAISON et FRUCTIFICATION ANORMALES de fin 1926-1927-mi-1928 (Suite)

Le chêne qui a produit ces fruits ne se distingue nullement de ses voisins à 1.<sup>m</sup> 30 du sol son diamètre mesure 68 cm. Il sera intéressant de suivre le développement des jeunes chênes issus de ces fruits extraordinaires comme grosseur.

6 décembre. - Au Chânet du Fauseyon, on cueille des primevères fleuries.

1927. Samedi 5 Mars, un morilleur émérite, habitant les Bayards, trouve à 1200 m., près du Cernil, trois morilles sous la neige recouvrant le sol.

Le lendemain, un autre morilleur cueille sur la Côte de-Saint-Sulpice une dizaine de petites morilles. Malgré ces trouvailles ce n'est point encore le printemps, car durant l'après-midi du 10 Mars et la nuit du 10 au 11 il ne cesse de neiger. Cette nouvelle neige tombée atteint une épaisseur de 25 cm., la couche totale de la neige à 70 cm. à la montagne et le Val-de-Travers tout entier est recouvert de 10 cm. de neige.

20 décembre. - Dans les rochers de la ferme "Vers chez Blaiset" (1200 m.) on trouve des jonquilles fleuries.

29 mars. - Le Courrier du Val-de-Travers rapporte que l'on a cueilli, le 25 Mars, de superbes jonquilles dans le pâturage de la Roche près des Sagnettes, à 1050 m. d'altitude.

Le 16 Juillet 1925, M<sup>r</sup> A. Matthey-Tantet, du Locle, en séjour à la Tourne, avait découvert, à quelques minutes de l'Hôtel, dans le "Vergier du bas", parmi les noisetiers, une plante de lis martagon portant des fleurs du blanc le plus pur. En Juillet 1926 et 1927, cette plante n'a point fleuri.

Voici quelques cas de végétation tardive : le 6 Octobre, à Monruz, près Neuchâtel, un pommier portait sur une branche des fleurs épanouies. Au même endroit, on trouvait des framboises en pleine maturité et des violettes fleuries.

5 novembre. - Un promeneur de Buttes cueillait, à la Redallaz (1125 m.), des fraises des bois parfaitement mûres et des tiges fleuries de la grande gentiane à fleurs jaunes. - Trois semaines plus tard, un autre promeneur faisait à la Cormandaz (1279 m.), une ample cueillette de chanterelles et rapportait encore des grandes gentianes jaunes en fleurs.

4 décembre. - Des touristes montés, ce dimanche-là, à La cabane Perrenoud (1425 m.), montagne du Creux-du-Van, voient des gentianes printanières fleuries.

mi-décembre. - On cueille dans un jardin de Tivoli, près Serrières, des fraises pas très mûres, mais bien développées :

Ce fut seulement dans la nuit du 16 au 17 décembre que les touffes de la corydale jaune, croissant dans une plate-bande à Colombier, ont eu à souffrir de l'action du gel.

Le jour de Noël, à l'Evole, les Eranthis d'hiver (*Eranthis hyemalis Salisb.*) étaient fleuries. La dernière floraison s'était produite dans la première quinzaine de 1927. Voilà donc deux floraisons dans la même année.

**1928.** Aux Bans de la Roche, à 1200 m. alt., un promeneur trouve le 13 Janvier trois petites morilles.

Le merle chante au Vignoble (14 et 15 Février) : à Lausanne, il fait entendre son chant depuis le 7 Février.

À la mi-Février, un cornouiller mâle ou cormier (*Cornus mas*), planté au Nord, est en pleine floraison (Colombier). même observation faite à Auvernier, l'arbre est âgé de 70 ans au minimum.

Un morilleur cueille, le 16 Février, aux environs de Bevaix, 280 morilles ayant de 2 à 3 cm de hauteur. La plus grande atteignait 5 cm. Au même endroit, la première sortie de ce champignon s'était faite il y a 2 ou 3 ans, le 5 Janvier.

La "Feuille d'Avis de Thêuchâtel" du 18 rapportait : "La douce température dont nous jouissons depuis quelques jours, jointe au temps splendide de Janvier, déroule un peu la nature : perce-neige, hépatiques, primevères sont épauvies dans les endroits ensoleillés.

Quelques jours plus tard un habitant des Bayards nous disait que chez eux à près de 1000 m., les perce-neige et les primevères acaules étaient fleuries, qu'ils jouissaient d'une température anormale pour la saison. Plus trace de neige.

Les nombreux promeneurs dans les Gorges du Doubs, le dimanche 26 Février, ont rapporté de beaux bouquets de perce-neige, de nivéoles, de scilles et de primevères. .... Fait curieux, il a été cueilli quelques fleurs du colchique d'automne. - Ce même jour, M. A. M.-J., du Locle trouve des primevères aux Pavaières, à 1120 mètres alt.; le point culminant est à 1170 mètres.

11 mars. - Dans le jardin de l'Hôtel de la Tourne (1131 mètres) les jonquilles ou fleurs-de-coucou, (*Marcissus pseudo-narcissus L.*) portent de

gros boutons bien développés, prêts à s'ouvrir.

À la fin de la première semaine d'avril, le grand magnolia de l'Hôtel Dupeyrou, à Neuchâtel, est en pleine floraison.

Avec la fin de mai, les cueillettes de morilles abondent. Le "Courrier du Val-de-Travers" nous renseigne : le 25, malgré le temps déplorable qui nous échoit depuis plusieurs semaines et quoique la température soit presque hivernale, on fait cette année de belles récoltes de morilles..

Le garde-forestier de Boveresse a ramassé plus de 4000 morilles.. Ce patient chercheur offrant à vendre un kilo de morilles séchées, cela correspond à 7 ou 8 kilos de morilles fraîches.. - 28 mai. Un morilleur de Fleurier rapporte d'une promenade en forêt 2 kilos de morilles.. - 30 mai.. Un habitant de la Sainte-Olivier, près de la Côte-aux-Fayes présente au Bureau du "Courrier du Val-de-Travers" une morille géante<sup>(1)</sup> mesurant 24 cm. de hauteur et pesant 130 grammes.

Ces morilles de haute taille, qui apparaissent isolées et de temps à autre, appartiennent soit à l'espèce *Morchella crassipes* DC = morille à pied épais, soit à la sous-espèce *M. canina* Leuba<sup>(2)</sup> = m. à museau de chien. Espèces comestibles, peu délicates.

À la fin de la première quinzaine de juillet, l'on déposa devant une maison de Montmollin des écorces de sapin. Une huitaine de jours après apparurent parmi ces morceaux d'écorce des morilles. Trois de ces champignons mesuraient de 20 à 30 cm. de hauteur et 30 cm. de circonférence à la base.  
(à suivre)

un ancien clubiste.

## A NOS LECTEURS

Le "Rameau de Sapin" après 64 ans d'existence a un jeune émule : le "Petit Rameau de Sapin" qui sera l'organe propre du Club Jurassien actuel; cet organe est destiné à établir un lien plus étroit entre les Sections du C.J. en relatant leur activité.

Au nouveau-né nous souhaitons : Vie calme et prospérité.

Notre périodique continuera son existence tranquille grâce à l'appui, si nécessaire, de ses collaborateurs désintéressés et de ses bienveillants abonnés.

Nous leur adressons à tous nos chaleureux remerciements.

Colombier 20 décembre 1929.

La Rédaction.

### 1"Voir Rameau de Sapin"

Mai 1868.. Dessin de grandeur naturelle d'une morille trouvée à la clagne et mesurant 27 cm. de hauteur.

Juillet 1892.. À Diesse, à 848 m., alt., dist. de la Neuveville on cueille une morille du poids de 500 gr., 23 cm. de hauteur et mesurant 34 cm. à la base.

A peu près à la même époque, on trouva devant une fenêtre du rez-de-chaussée de la "maison des quatre cheminées", sur le Mont des Verrières, une grande morille dont la hauteur dépassait 20 cm. Ce champignon, au dire du fermier Pasche, s'était développé durant la nuit. Il était sorti d'une fente existant entre la fenêtre et son soubassement fermé d'une simple planche mobile.

(2). F. Leuba, pharmacien à Corcelles originaire de La Côte-aux-Fayes. Ce mycologue est l'auteur d'un superbe album : les "Champignons comestibles et les espèces véneneuses," orné de planches en couleurs. Édité, en 1887, chez Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel